



2014 : UN NOUVEL ÉLAN POUR MADAGASCAR ?

Compte rendu du déplacement du groupe d'amitié France - Madagascar et Pays de l'Océan indien à Antananarivo et à Antsirabe (Madagascar)

1^{er} au 7 avril 2014

Une délégation du groupe d'amitié France-Madagascar et Pays de l'Océan indien, conduite par son Président, M. Richard Yung, et composée de Mme Christiane Kammermann, MM. Fortassin et Thani Mohamed Soilihi, s'est rendue à Madagascar, du 1^{er} au 7 avril 2014.

Quelques mois après l'investiture du nouveau Président de la République, à l'issue d'une période de cinq ans de crise politique profonde, la délégation espérait constater sur place le début d'une refondation de l'État malgache. Or, au début du mois d'avril, le nouveau Président de la République se trouvait encore dans l'incapacité de nommer son Premier ministre, du fait d'une situation inextricable.

La délégation a néanmoins pu s'entretenir avec le Premier ministre de la Transition, M. Jean-Omer Beriziky, ainsi qu'avec des députés. À Antananarivo et à Antsirabe, elle a également rencontré plusieurs opérateurs économiques français et a visité les écoles, instituts et Alliances français.

De ces différentes rencontres, la délégation sénatoriale retire la conviction de l'urgente nécessité de restaurer l'État de droit à Madagascar et de lutter efficacement contre la corruption, qui gangrène le pays.

I – Une situation politique complexe

A – Une situation politique déjà perturbée avant l'élection présidentielle fin 2013

En 2009, sous la pression de la rue et de l'armée, le Président Marc Ravalomanana fuit le pays et M. Andry Rajoelina prend le pouvoir. Ce dernier instaure alors une Haute Autorité de la Transition.

Ce changement de régime est immédiatement condamné par l'ensemble de la communauté internationale et plusieurs organisations suspendent Madagascar : le Fonds monétaire international (FMI), l'Union européenne (UE), l'Union Africaine (UA), la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC).

En septembre 2011, une médiation internationale est mise en place sous l'égide de la SADC, avec une feuille de route signée par les principales formations politiques malgaches, visant à réformer les institutions de la "Transition" et organiser des élections démocratiques. M. Jean-Omer Beriziky est nommé comme Premier ministre de la Transition et un gouvernement transitoire est formé. Parallèlement, la SADC obtient des deux protagonistes de la crise un engagement à ne pas se représenter aux élections présidentielles (formule dite du "ni-ni"), afin de permettre l'organisation des élections dans un climat apaisé.

C'est dans ce contexte que M. Hery Rajaoramampianina est élu Président de la République le 20 décembre 2013 et investi le 25 janvier 2014.

B - Une marge de manœuvre étroite pour le Président Hery Rajaonarimampianina

Le Président Hery a été élu grâce au soutien de M. Rajoelina, dont il fut le ministre des finances. Il semble toutefois vouloir s'en émanciper, ayant promis, dès son discours d'investiture, d'améliorer la gouvernance et de lutter contre la corruption.

Suite aux élections de janvier 2014, de nombreux partis accèdent au Parlement (151 députés) et le MAPAR (parti de l'ex-président Rajoelina) n'obtient que 49 députés.

N'ayant pas de majorité, le Président Hery est contraint d'engager un bras de fer avec l'ancien Président Rajoelina, bloquant la nomination du Premier ministre et la formation du nouveau gouvernement. M. Rajoelina, qui a imposé ses proches au Bureau du Parlement (dont la Présidente), obtient, en février, une décision de la Haute Cour constitutionnelle très controversée : le premier parti à l'Assemblée (le MAPAR) peut seul proposer un Premier ministre, qui doit nécessairement être accepté par le Président de la République.

Or le MAPAR n'ayant proposé à la Primature que des candidats liés aux cinq années de dérives de la Transition, le Président Hery ne peut que les refuser, sauf à renier les engagements politiques qu'il a pris lors de son discours d'investiture. La situation est bloquée.

Puis, sur saisine de M. Jean-Omer Beriziky, Premier ministre de la Transition, et suite à une recomposition partielle de la Haute Cour, celle-ci émet un nouvel avis disposant que son premier avis n'est pas revêtu d'effet obligatoire. Cela permet ainsi au Président Hery de retrouver sa liberté de choix et de ne plus craindre une procédure d'*impeachment* pour violation de la Constitution.

Le 11 avril, après près de onze semaines de tergiversations, le Président Hery nomme M. Roger Kolo comme Premier ministre de Madagascar : médecin de profession, possédant la nationalité française, sans appartenance politique et sans carrière politique, il est connu pour sa ténacité et sa grande sagesse.

Les tâches du nouveau Gouvernement sont immenses. Il s'agit de redresser au plus vite l'économie malgache, de favoriser la réémergence d'une classe moyenne, qui s'est appauvrie au cours des cinq dernières années, d'engager la lutte contre l'insécurité et la corruption et de réorganiser le système scolaire jusqu'alors dépourvu des moyens élémentaires.

Du fait de cette crise institutionnelle, la délégation sénatoriale n'a pu obtenir qu'un nombre limité d'entretiens politiques. En effet, le Sénat n'était pas encore constitué et le Président Hery participait au sommet UE-Afrique à Bruxelles, au cours duquel il a eu un entretien avec M. François Hollande, Président de la République française.

C – Vers la mise en place d'un nouveau Gouvernement et la restauration de l'Etat de droit

Au cours de son entretien avec la délégation, M. Jean-Omer Beriziky, Premier ministre de la

Transition, s'est dit parfaitement conscient du drame que la corruption représente pour l'avenir de son pays. Elle se serait installée dans les années soixante-dix et se serait notablement accentuée au cours des cinq dernières années de crise. Tous les secteurs publics seraient concernés par la corruption, y compris au plus haut niveau.



Entretien avec M. Jean-Omer Beriziky, Premier ministre de la Transition

L'Etat malgache a tenté à plusieurs reprises de lutter contre ce fléau, en créant des instances dédiées mais qui n'ont jamais eu véritablement le pouvoir d'exercer leurs compétences. En réalité, les personnes qui organisent la corruption ne seraient que très rarement inquiétées tandis que les exécutants le seraient davantage.

Rappelant les priorités affichées du discours d'investiture du Président Hery, le Premier ministre de la Transition a dit vouloir restaurer au plus vite l'autorité de l'État dans l'État de droit, les Malgaches n'ayant plus confiance dans leur gouvernement ni dans leur administration. Il a souligné que la réalisation de cet objectif suppose la nomination d'un nouveau Premier ministre et d'un gouvernement dont le pouvoir ne soit pas limité à la gestion des affaires courantes.

Le sujet de Nosy Be et de son classement en zone orange (déconseillée sauf raison impérative) par le Ministère des affaires étrangères, suite à des agressions à l'égard de ressortissants français a aussi été évoqué. Ce classement pénalise lourdement le tourisme avec des conséquences financières pour les ressortissants français installés sur place et pour l'économie malgache locale.

Toutefois, comme l'a rappelé M. François Goldblatt, Ambassadeur de France, tant que les engagements pris par le Président Hery n'ont pas été totalement respectés pour assurer la sécurité sur place et limoger les hauts fonctionnaires locaux corrompus, Nosy Be restera classé en zone orange.

Pour le Premier ministre de la Transition, la situation est aussi liée au fait qu'en présence d'un gouvernement de transition, la loi budgétaire votée pour 2014 est très restrictive et qu'en l'absence de moyens financiers, les marges de manœuvre sont limitées.

En l'absence de la Présidente de l'Assemblée nationale, la délégation française a été reçue par des membres du Bureau, lesquels ont largement évoqué le débat né de l'interprétation de la Constitution par la Haute Cour constitutionnelle dans son avis contesté de février 2014.

II – Le rôle déterminant de la présence française à Madagascar

A – Le dynamisme des opérateurs économiques français

Lors de plusieurs rencontres thématiques organisées à la résidence de l'Ambassade de France, la délégation a pu mesurer le dynamisme des chefs d'entreprise français installés à Madagascar, dans des domaines très divers : banque, assurances, textile, grande distribution, agroalimentaire, pétrole, etc.

Regroupés dans un "Club d'affaires" au sein de la Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar (CCIFM), ils ont déploré la dégradation du climat des affaires depuis la dernière visite du groupe d'amitié du Sénat, en juillet 2010. Évoquant en particulier des problèmes graves de gouvernance et de corruption, qui entravent le cours des affaires, ils ont dit attendre des actes concrets de la part du Président Hery conformément aux engagements qu'il a pris lors de son discours d'investiture.

La délégation s'est ensuite rendue à Antsirabe, ville se situant à quelques heures en voiture de la capitale, où elle a visité l'entreprise textile Socota et l'entreprise Star, propriété du groupe français Castel et producteur de bière détenant plus de 70 % des parts du marché local.

Le groupe Socota est un élément-clé du paysage économique malgache. C'est un acteur majeur dans toutes les filières porteuses, qui font la réputation de la Grande île – textile, pêche et aquaculture. Le groupe Socota regroupe en son sein la société Cotons d'Antsirabe et la Gambas de l'Ankarana (LGA). Dans tous les secteurs où il est présent, Socota a réussi à s'adapter à un contexte national et surtout international difficile.



Locaux de l'usine Socota à Antsirabe

L'entreprise Socota est la première entreprise de textile dans le pays. Elle fabrique les tissus et fait de la confection. Sa production est destinée au marché intérieur, mais surtout à l'exportation. Elle emploie plus de 5 000 personnes et M. Salim Ismail, Président Directeur Général de Socota, qui a fait personnellement fait visiter son usine à la délégation, espère doubler le nombre de ses salariés d'ici 2 ans.

La délégation a été impressionnée par l'énergie et la volonté se dégageant de l'homme d'affaires. Celui-ci considère que l'entreprise est actrice du progrès de la société civile. Il a fait créer une antenne médicale, une cantine, un centre de formation et veille également à la réduction de l'empreinte carbone de l'activité de son usine.

Cette visite a permis de constater que l'industrie textile constitue un secteur porteur pour Madagascar. En effet, la main d'œuvre n'a pas besoin d'une formation qualifiée et il y existe une longue tradition en matière de tissage. De plus, depuis le drame du Rana Plaza au Bangladesh, les grands groupes vestimentaires recherchent des fournisseurs qui leur apportent les garanties en matière de conditions de travail et sont parfaitement rassurés par l'entreprise Socota.

B – Une présence culturelle et éducative française appréciée par la population malgache

A Antsirabe (180 000 habitants), la délégation a visité l'Alliance française dirigée par une jeune directrice dynamique, qui a développé les activités de l'établissement (médiathèque, cours de français, spectacles...) qui regroupe maintenant près de 4 000 adhérents. Il y a également à Antsirabe un collège français (Jules Verne), subventionné par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), qui permet à plus de 500 élèves français et malgaches de suivre leur scolarité en français jusqu'au lycée à Antananarivo.

À Antananarivo, la délégation a visité le lycée de Tananarive, qui regroupe 3 000 élèves, du primaire à la fin du secondaire. Cet établissement à gestion directe (EGD) a bénéficié d'investissements importants, le dernier en date étant la construction d'un nouvel internat.

Suite à la diminution des effectifs, due à la crise qui a amoindri les moyens de nombreuses familles malgaches et franco-malgaches, la France a choisi de réorganiser son offre pédagogique à Madagascar :

- fermeture des deux lycées de Fianarantsoa et Diego-Suarez afin de concentrer les moyens sur les lycées de Tananarive et de Tamatave ;
- développement d'espaces pédagogiques et ouverture d'un internat de grande qualité.
- mise en place de mesures d'accompagnement pour ne pas pénaliser financièrement les familles concernées.

La délégation a également visité l'Institut français d'Antananarivo, qui propose des cours de français, l'accès à une grande médiathèque ainsi que des spectacles dont le festival de films courts constitue un des temps forts.

De la même façon, l'Alliance française, qui joue un rôle important d'animation sociale et culturelle au cœur d'un quartier populaire, constitue un point d'ancrage de la présence française très apprécié de la population locale, en particulier en cette période de crise politique et économique.

III – Sortir de la corruption : une urgente nécessité

Toutes les personnes rencontrées par la délégation ont déploré le niveau élevé de la corruption dans la société malgache et ses conséquences très dommageables pour le développement du pays.

En effet, la corruption qui ronge Madagascar ne reflète pas seulement des défaillances dans les systèmes, mais elle résulte d'une distorsion et d'une manipulation des systèmes entiers pour servir des intérêts privés. Le dernier rapport (2013) sur l'indice de perception de la corruption (IPC) de *Transparency international* note la Grande Ile 28/100 contre 32/100 l'année précédente. Madagascar enregistre un recul en matière de lutte contre la corruption, en raison notamment du manque de volonté politique des dirigeants. Les secteurs les plus corrompus à Madagascar sont la gendarmerie nationale, les collectivités locales, la justice, le service foncier et l'éducation.

Pourtant, les dirigeants malgaches semblent préoccupés par la corruption depuis les années 1990, qui ont vu la mise en place de diverses structures, comme le Bureau indépendant anti-corruption (BIANCO) ou le Conseil supérieur de lutte contre la corruption. Or ces organismes sont restés impuissants face au développement de la corruption, faute de moyens et donc de volonté politique.

*

Les priorités affichées du Président Hery Rajaonarimampianina sont la réduction de la pauvreté par le biais d'une relance économique, la lutte contre la corruption, les trafics et l'insécurité, ou encore la mise en place de l'État de droit. Son discours d'investiture a donné beaucoup d'espoirs dans le pays. Maintenant qu'il a pu nommer un Premier ministre compétent qui dispose de sa confiance, il faut espérer que le nouveau gouvernement pourra œuvrer au redressement de ce pays dont les besoins sont immenses. Madagascar reste une île aux multiples potentialités qui pourrait connaître un développement semblable à celui de sa riche voisine : l'île Maurice.

Composition de la délégation



M. Richard YUNG
Président du groupe
Sénateur des Français établis
hors de France (SOC)



M. François FORTASSIN
Secrétaire du groupe
Sénateur
des Hautes-Pyrénées (RDSE)



Mme Christiane KAMMERMANN
Membre du groupe
Sénateur des Français établis
hors de France (UMP)



M. Thani Mohamed SOILHI
Membre du groupe
Sénateur
de Mayotte (SOC)

Composition du groupe : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_622.html